G067

L.D.C. Aquitaine

S.A.S au capital de 782 236 Euros -SIRET 303 527 501 00033 B - R.C. Bordeaux
Z.I. 4, Chemin de l'Aiguillon - 33430 BAZAS - tél. 05 56 65 09 00- Fax 05 56 65 09 09
APE 1012Z - Agrément(s): FR 33.036.001 CE - N° Identification TVA : FR 59 303 527 501
Domiciliation Bancaire : BNP PARIBAS SUD ATLANTIQUE IBAN FR76 3000 4005 8300 0201 2984 488 - BIC BNPAFRPPSAE

FACTURE

COMMANDE	ADRESSE DE LIVRAISON
I 226D C 082693 REP 454 1	ETABLIS.FOISSAC CHEZ BERNOCCO VOLAIL 194 ROUTE DE CAUMONT 82210 SAINT ARROUMEX 00182505

SAS ETABLISSEMENT FOISSAC

LIEU DIT TREBAIX
46090 VILLESEQUE

Date	10/05/25	N°Fact.	05A958306	TVA Vend.	FR59303527501	TVA Acqu.	FR04404857401	N°Mag.	
Paiement	VIREMENT 20J DECADE le 31/05/25			Payeur	080693	N°Four.		V/RefCde	

FAM.	ARTICLE	DESIGNATION	QTE	POIDS	U/V	PRIX U. NET	MONTANT H.T.	COL.	TVA
		BL: 7209117 Expédition du: 10/05/25							
0120	138975	AILERONS DE DINDE SOUS VIDE 1KG LE GAULOIS PROFESSIONNEL 3571320014901	4	6,120	K	3,950	24,17	1	1

virement 02/06/25

ORIGINAL

P.V.C. MARQUES à la DEMANDE et sous la RESPONSABILITE du DISTRIBUTEUR

POIDS TOTAL	MONTANT H.T.	% TVA	MONTANT TVA	NET A PAYER
6,120Kg	24,17	A 5,50%	1,33	25,50 EUR

TOT HT	24,17	TOT TVA	1,33	FOLIO	1 / 1

N°CLIENT
080693
NOM CLIENT
ETABLIS.FOISSAC
N°FACTURE
05A958306
MONTANT A PAYER
25,50 EUR

PAPILLON A JOINDRE AU REGLEMENT
6 Kg net
1 Colis

1

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1/ Livraison :
Sauf accord contraire, les marchandises voyagent aux risques et périls de l'expéditeur. Il appartient au destinataire de vérifier l'existence d'avarie et/ou de manquants au moment de la livraison et de consigner les réserves sur le document de livraison. Toute livraison pour laquelle les réserves n'auront pas été confirmées par lettre recommandée avec AR dans les 3 jours de sa réception auprès du transporteur, conformément aux dispositions de l'article 133-3 du Code de Commerce, et dont une copie sera adressée simultanément à notre société, sera considérée comme acceptée par le client.

2/ Conditions de règlement :
2.1 : Nos factures sont payables à 30 jours après la date de livraison.
2.2 : Aucun escompte ne sera accordé.
2.3 : Pour tout paiement intervenant après la date figurant sur la facture, il sera fait application d'une pénalité égale à 3 fois le taux de l'intérêt légal et d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€.

3/ Attribution de compétence :
Tout litige pouvant naître de ces conditions générales de vente sera de la compétence du Tribunal de Commerce du siège social de notre société.

4/ Réserve de propriété :
Le vendeur se réserve expressément la propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement intégral du prix de vente (loi n° 80335 du 12/05/1980).

Page N° 1 FACT_R4 Ver. 2.0.13 Requête 1 Source: 1